









LEASING SOCIAL DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Attestation de rattachement au foyer fiscal

Informations importantes:

Cette attestation est à utiliser uniquement si le bénéficiaire de l'aide au leasing social est rattaché au foyer fiscal de ses parents. Pour un versement du premier loyer prévu au contrat de location ou sur la facturation dédiée sur l'année (N), il est demandé de justifier la situation fiscale de l'année (N-1) sur les revenus de l'année (N-2)¹.

L'avis d'imposition complet (toutes les pages) du ou des parent(s) du bénéficiaire devra être déposé lors de la demande de remboursement.

Les cadres 1 et 2 doivent être complétés respectivement par les parents du bénéficiaire de l'aide et le bénéficiaire de l'aide.

CADRE 1 : à compléter par le(s) parent(s)	
Je/Nous soussigné(s) [Nom(s) Prénom(s) des parents du bénéficiaire de l'aide] :	
Demeurant [Adresse]:	_
N° d'appartement / étage : Entrée / Bâtiment / Immeuble :	
Numéro : Rue ou voie :	_
Code postal : Commune :	
Atteste/Attestons que mon/notre enfant [Nom Prénom]:	
Né(e) le [Date de naissance] :	
à [Département ou pays de naissance si à l'étranger]:	
Est rattaché(e) à mon/notre foyer fiscal pour les revenus de l'année [Année] 1:	
Fait pour valoir ce que de droit,	
À:le:	
Signature(s) du ou des parents :	
CADRE 2 : à compléter par par l'enfant (bénéficiaire de l'aide)	
Je soussigné(e) [Nom Prénom du bénéficiaire de l'aide] :	
Attacta âtra rattachá(a) au favor fiscal de mon (mas parente pour les revenus de l'appés de	_
Atteste être rattaché(e) au foyer fiscal de mon/mes parents pour les revenus de l'année [Année] 1:	
Fait pour valoir ce que de droit,	
À : le :	
Signature du bénéficiaire de l'aide :	

Pour rappel, l'usage d'une fausse qualité, l'abus d'une qualité vraie ou l'emploi de manœuvres frauduleuses auprès d'un organisme public pour l'obtention d'un paiement indu est constitutif du délit d'escroquerie et est passible de sept ans de prison et de 750 000 euros d'amende (articles 313-1 et 313-2 du code pénal). La tentative de fraude est punie des mêmes peines (article 121-4 du code pénal).

LVERFF-1081 ASP 1081 09 25

¹ Par exemple, si le versement du 1^{er} loyer a lieu le 01/12/2025, il convient de se référer à l'avis d'imposition 2024 au titre des revenus de 2023